














2. COMMUNICATION

Fiche action
N°C.2

Informer le grand public sur l'énergie, l'air et le climat

Axes stratégiques	Champs d'intervention
 Améliorer la performance énergétique du patrimoine bâti privé et public	 Consommations d'énergies  Énergies renouvelables  Émissions de gaz à effet de serre  Qualité de l'air  Adaptation au changement climatique
 Faire des communes des colibris de la transition énergétique	
 Lutter contre l'isolement et la marginalisation des populations	
 Organiser la mobilité durable sur le territoire	
 Préserver le potentiel agricole du territoire	
 S'appuyer sur le monde agricole pour la production d'énergie renouvelable	
 Gagner en autonomie énergétique en valorisant les ressources locales	
 S'appuyer sur l'économie circulaire pour valoriser les ressources du territoire	

Contexte réglementaire, objectifs :

L'Intercom de la Vire au Noireau a la compétence obligatoire de l'«environnement». C'est dans ce cadre que le PCAET de l'IVN a été adopté le 30 janvier 2020 en Conseil Communautaire.

Afin de déployer le PCAET, des actions d'information envers le grand public devront être menées conjointement. Pour mobiliser autour du PCAET, les habitants doivent être informés des enjeux relatifs au développement durable : notamment sur les thématiques autour de l'énergie, de l'air et du climat.

Cette action est divisée en 4 sous actions :

Mettre en œuvre et financer le PCAET

C. 2.1	Sensibiliser les scolaires aux enjeux climat-air-énergie et à l'éco-citoyenneté
C. 2.2	S'appuyer sur des événements et manifestations pour développer l'écoresponsabilité de la population
C. 2.3	Intégrer dans l'offre culturelle «spectacle vivant» et cinématographique des représentations sur la transition énergétique
C. 2.4	Participer à des événements régionaux et nationaux liés au développement durable et à la transition énergétique



Sous action C2.1

Sensibiliser les scolaires aux enjeux climat-air-énergie et à l'éco-citoyenneté



Objectifs :

Sensibilisation du public
Eco-consommation

Indicateurs :

- Nombre de classes en défi-école
- Nombre de classes ayant suivi l'animation de l'exposition 2050
- Nombre d'établissements labellisés Eco-Ecole

Détail de l'action : Le SDEC Energie propose une exposition «2050» animée, qui sensibilise les élèves du CM1 aux solutions d'avenir pour répondre aux enjeux de la transition énergétique. Cette animation est proposée dans la Maison de l'Energie (dans les locaux du SDEC ENERGIE), où peuvent se rendre les classes, à l'initiative des établissements scolaires. Elle peut également être délocalisée dans les territoires dans le cadre des projets avec les communautés de communes. Le CPIE peut venir seconder le SDEC ENERGIE si les besoins d'animation sont importants. Il propose également sa propre exposition «l'éco-appart», qui peut être visité sur Caen. L'éco-appart, tout comme 2050 existe aussi en forme itinérante.

Plus d'infos : <https://www.maisondelenergie.fr> et <http://www.cpievdo.fr/eco-appart>.

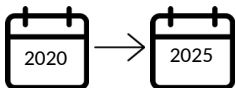
Le CIER sensibilise également les scolaires à la transition énergétique. Il accompagne par ailleurs les écoles dans l'obtention des labels éco-école.

Des défis classe énergie/défis école peuvent être organisés par le SDEC ENERGIE et le CIER, selon les années. Ces démarches consistent à mobiliser les établissements scolaires à partir d'une classe «témoin» qui doit agir et communiquer vers les autres élèves pour réduire les consommations énergétiques de l'établissement. L'objectif peut aller jusque 8% d'économie d'énergie, seulement avec les éco-gestes et plus de vigilance. Les différentes écoles engagées partagent ensuite leurs résultats. Ces défis sont l'occasion de projets pédagogiques transversaux qui permettent de valoriser d'autres matières (informatique, histoire, géographie, biologie...) et peuvent être l'occasion de visites d'installations ou de témoignages de professionnels de l'énergie. Il est intéressant d'associer également les communes gestionnaires des écoles pour réaliser certaines actions ou investissements nécessaires (gestion de la régulation thermique, achats de thermostats, rénovation...)



€ Dépense prévisionnelle en
TTC : **5 000€ / an**

Calendrier :



Maître d'ouvrage :	Intercom
Partenaires	SDEC Energie, CIER, SIRTOM, CPIE, communes, Conseil Départemental

Sous action C2.2

S'appuyer sur des évènements et manifestations pour développer l'écoresponsabilité de la population



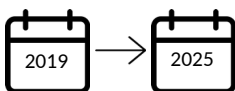
Indicateurs :

- Nombre de participants
- Nombre d'évènements «relais» du message du PCAET

Détail de l'action : il est difficile de mobiliser le grand public spécifiquement pour des questions environnementales. De plus, l'organisation d'évènement spécifiques nécessite beaucoup d'investissement, sans garantie sur sa fréquentation. Il faut, de plus, de nombreuses éditions avant qu'un évènement soit bien identifié du public. Cette action consiste donc à s'appuyer sur des manifestations déjà connues du public pour y proposer des animations ludiques sensibilisant aux économies d'énergie et aux comportements écoresponsables (tri des déchets ...). La «fête de la nature et de l'énergie / Condé vert demain» est un exemple d'évènement sur lequel s'appuyer.



Calendrier :



Maître d'ouvrage :	Intercom, communes , partenaires
Partenaires	SEROC, SIRTOM

Sous action C.2.3

Intégrer dans l'offre culturelle « spectacle vivant » et cinématographique des représentations sur la transition énergétique



Objectifs :

2 projections par an

Indicateurs :

- Nombre de spectacles ou films par an
- Nombre de personnes assistant aux projections

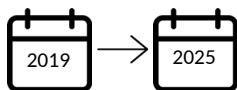
Détail de l'action : Les cinémas Le Basselin à Vire-Normandie et Le Royal à Condé-en-Normandie pourront être mobilisés pour le projection de films documentaires et l'animation de soirées débats. Les communes seront également force de proposition au sein de la programmation de leurs saisons culturelles.



€ Dépense prévisionnelle en
TTC : 2 000€
à 5 000€ / an

Maître d'ouvrage :	Intercom, communes et acteurs locaux
Partenaires	Acteurs locaux (entreprises, associations...)

Calendrier :



Sous action C2.4

Participer à des évènements régionaux et nationaux liés au développement durable et à la transition énergétique



Objectifs :

2 évènements par an

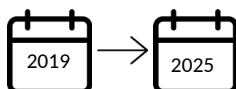
Indicateurs :

- Nombre de participation à des évènements

Détail de l'action : Des évènements, manifestations connus : Semaine du développement durable, semaine nationale du compostage avec le SEROC, semaine de la Mobilité avec MOBYLIS et DYNAMIA, fête de l'Énergie avec Biomasse Normande, le Mois de l'Économie Sociale et Solidaire avec la CRESS.



Calendrier :



Maître d'ouvrage :	Intercom, partenaires
Partenaires	SEROC, SIRTOM, SDEC Energie, ARS, ATMO, CRESS, MobyLis, Dynamia